

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL MEURIOT

## **Les divers modes d'évaluation de la population de Londres**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 45 (1904), p. 144-150

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1904\\_\\_45\\_\\_144\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1904__45__144_0)

© Société de statistique de Paris, 1904, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

#### IV.

#### LES DIVERS MODES D'ÉVALUATION DE LA POPULATION DE LONDRES.

Il arrive assez fréquemment qu'on fasse erreur sur la population de Londres, parce qu'on n'a pas une idée précise de ce qu'est réellement la métropole britannique. Établissons d'abord d'après la statistique officielle les trois délimitations de Londres, les trois *metropolitan areas*, suivant l'expression du Census. La première *area* est celle du comté administratif de Londres ou Londres proprement dit, soit 74 839 acres ou 303 km. c. 65, la seconde est celle du « plus grand Londres » avec 443 419 acres ou 1 798 km. c. 43, la troisième est celle du ressort de la Cour centrale criminelle avec 269 418 acres ou 1 090 km. c. 25. Leur population respective est de 4 536 000,

6 581 000 et 6 101 000 habitants en 1901. Que signifient ces expressions et quels rapports ont réciproquement ces différents « Londres », c'est ce qu'il nous faut examiner.

1° *Londres proprement dit.* — Jusqu'à l'époque toute contemporaine, la métropole anglaise n'avait aucune unité administrative. Elle n'était qu'une unité statistique, c'est-à-dire qu'on comptait globalement la population de la cité et celle des portions des comtés de Kent, Middlesex et Surrey compris dans le *Registration London*. Ce Londres est une circonscription faite uniquement pour le dénombrement et l'état civil : sa délimitation a peu changé, dans l'ensemble, depuis un siècle ; cependant le *London government Act* de 1899 a effectué, dans le détail, d'assez nombreuses mutations dans la répartition des *sub-districts* et des *civil parishes*. Ce Londres — toujours pour le Censur et l'état civil — se divise en effet en trente *Registration districts*, chiffre qui ne s'est accru que d'une unité dans le cours du siècle par le dédoublement, en 1851, de Paddington en Paddington et Kensington. Ces districts à leur tour se subdivisent en 114 *sub-districts*.

Depuis longtemps, le Censur de Londres a l'habitude de grouper géographiquement ces districts en régions. Ce sont l'Ouest avec six districts : Paddington, Kensington, Fulham, Chelsea, Saint-Georges Hannover Square et Westminster ; — le Nord avec cinq districts : Marylebone, Hampstead, Saint-Pancras, Islington et Hackney ; — le Centre avec quatre districts : Saint-Giles, Strand, Holborn et la Cité ; — l'Est avec sept districts : Shoreditch, Bethnal-Green, White-Chapel, Saint-Georges in the East, Stepney, Mile End Old Town et Poplar ; — enfin le Sud avec huit districts : Southwark, Saint-Olave, Lambeth, Wandsworth, Camberwell, Greenwich, Lewisham et Woolwich.

Depuis la reconnaissance officielle d'un *Greater London*, le *Registration London* est encore appelé *Inner London* et la statistique y détermine deux grandes régions : la *Central Area* et le *Rest of Inner London*. La première région comprend tout le Centre proprement dit avec des parties de l'Ouest (Saint-Georges Hannover Square et Westminster) ; du Nord (Marylebone, Saint-Pancras) et de l'Est (Shoreditch, Saint-Georges in the East et Stepney), au total, onze districts formant une superficie de 9 702 acres ou 39 km. c. 26, soit moins du septième seulement de Londres proprement dit. C'est une superficie égale à la moitié de Paris. Le district le plus petit est Westminster avec seulement 216 acres ou 87 hectares, c'est-à-dire moins que le plus petit arrondissement de Paris, le II<sup>e</sup> (Bourse), qui mesure 97 hectares. La Cité est plus étendue et mesure 756 acres ou 305 hectares. Elle ne représente pourtant que le treizième de la *Central Area* et seulement le centième du *Registration London*. Le district le plus grand de la région centrale est Saint-Pancras avec 2 694 acres ou 1 090 hectares ; le plus vaste arrondissement de Paris, celui de Vaugirard, n'en compte que 721.

L'autre région du *Registration London*, soit le *Rest of Inner London*, a une étendue de 65 137 acres ou 263 kilom. carrés. Elle renferme dix-neuf districts appartenant aux régions du Nord, de l'Est, de l'Ouest et du Sud. Celle-ci est, en totalité, comprise dans le groupe excentrique. La superficie de ces districts est fort variable : le minimum est donné par White-Chapel avec 153 hectares et le maximum Wandsworth avec 4 568. Ce seul district est donc plus grand, à lui seul, que la moitié de la superficie de Paris.

Nous avons dit que le *Registration London* n'était qu'une circonscription de recensement et d'état civil. Ce n'est en effet qu'en 1888 que le Parlement a donné à l'agglomération métropolitaine un organe politique commun, le conseil du comté, qu'on peut regarder comme le vrai conseil municipal de Londres. On sait, en effet, que le lord-maire n'est que le premier magistrat de la Cité. Le comté de Londres est donc identique au *London Registration*. Il est également une circonscription judiciaire pour les *Quarter Sessions* et est subdivisé, sous ce rapport, en quinze juridictions ou *Petty Sessional divisions*. Mais la Cité de Londres, qui fait partie du comté administratif, forme une circonscription judiciaire particulière.

Mais si le comté de Londres et le Londres proprement dit ne font qu'un, il n'y a aucune analogie pour leurs subdivisions, en d'autres termes, les *Registration districts* continuent à n'être que des circonscriptions d'état civil. Il en est tout autrement à Londres qu'à Paris, où l'arrondissement est une unité tant judiciaire qu'administrative, électorale et même ecclésiastique, puisque les limites des paroisses ne dépassent pas celles des arrondissements qui les renferment. Rien de semblable n'existe à Londres.

Et d'abord il faut distinguer les « paroisses ecclésiastiques » et les « paroisses civiles ». Les premières sont des circonscriptions purement religieuses, des paroisses au sens français du mot. On en compte 611, mais non seulement leurs limites ne coïncident pas avec celles des *Registration districts* et *sub-districts*, mais elles peuvent comprendre une partie plus ou moins grande de leurs circonscriptions hors du comté de Londres. Leur population est très variable; le minimum se trouve, bien entendu, dans la Cité où la paroisse de Saint-Alphage a 29 habitants; le maximum est donné par celles de Saint-Luc à Chelsea et de Saint-Nicolas à Plumstead (Woolwich) avec 30 756 et 33 488 habitants. C'est-à-dire que, dans les quartiers extérieurs, le nombre des paroisses est plus faible et par conséquent leur population plus forte. La même chose se produit à Paris.

Dans la Cité on compte jusqu'à 52 paroisses, mais sur ce nombre, 15 seulement ont plus de 500 habitants et 3 dépassent 2 000. Il faut remarquer que, de même que Londres appartient géographiquement à plusieurs comtés, il appartient aussi à plusieurs diocèses : celui de Londres proprement dit y compte 408 paroisses avec 2 785 585 habitants; celui de Rochester s'étend sur la région sud avec 202 paroisses et 1 746 833 habitants et une fraction de paroisse avec 3 086 ressortissants dépend du diocèse de Saint-Albans. Enfin, par un privilège spécial de juridiction, le palais de Lambeth se rattache au diocèse de Cantorbéry.

La « paroisse civile » est une circonscription financière, constituée en vue de la taxe des pauvres avec une inspection particulière pour cet objet. On en compte, dans Londres, un total de 191, mais leurs limites n'empiètent pas sur celles des *Registration districts*. Elles forment comme des divisions des subdistricts dans un but déterminé. Les plus nombreuses et par conséquent les moins peuplées se rencontrent dans la Cité. Il y en a 114, plus que le double des paroisses ecclésiastiques, alors que, dans le reste de Londres, celles-ci sont en nombre bien inférieur aux paroisses civiles. Sur ce total de 114 *Civil parishes* de la Cité, il n'y en a que treize qui comptent plus de 500 habitants. Trente-cinq ont moins de 50 habitants; l'une, celle de Saint-Jean l'Évangéliste, dans le subdistrict de Allhallows-Barking, renferme exactement 2 habitants! Elle en avait encore 18 en 1891. C'est une population qui

peu à peu s'est réduite, comme celle des anciens *bourgs pourris*. Par contre, certaines « paroisses civiles » ont une population considérable, telles Streatham (Wandworth) qui a plus de 71 000 âmes, Brixton (Lambeth) et Feckam (Camberwell) qui ont l'une 84 000 et l'autre 88 000 habitants.

Les limites de ces circonscriptions ont été fixées en 1899 en vertu du *London Government Act*. Beaucoup de ces paroisses ont été transférées, comme nous l'avons remarqué plus haut, d'un quartier à l'autre de Londres : quelques-unes, qui appartenaient à la banlieue, ont été rattachées à un *Registration district* de Londres. Enfin un petit nombre de paroisses civiles (huit) ont des parties frontières détachées, enclavées dans d'autres circonscriptions.

Les *Civil parishes* ne sont que des circonscriptions pour la taxe des pauvres ; mais pour l'administration civile, le comté de Londres, c'est-à-dire le Londres proprement dit, est réparti, depuis 1899, en vingt-huit bourgs ou *Metropolitan Boroughs*. Chaque bourg se divise à son tour en quartiers ou *Wards*. Mais les limites de ces bourgs ne correspondent pas exactement à celles des *Registration districts*. Elles sont les mêmes pour quatorze circonscriptions, telles que Paddington, Kensington, Chelsea, Marylebone, Bethnal Green, Poplar, etc. Certains bourgs comprennent plusieurs districts : par exemple, le bourg de Westminster renferme les districts de Westminster, Strand, Saint-Georges Hannover Square ; le bourg de Stepney est formé des districts de Stepney, Mile End Old Town, Saint-Georges in the East, et partie de White-Chapel. Au contraire, quelques districts, les plus étendus, forment deux bourgs métropolitains : Hackney forme les bourgs de Hackney et Stoke Newington ; Wandworth forme ceux de Wandworth et Battersea ; la région ouest de Greenwich forme ceux de Greenwich et de Battersea. Le tableau suivant établit la correspondance des *Registration districts* et des *Metropolitan Boroughs*. Les bourgs ont été distribués de façon à n'avoir pas un total de population aussi infime que certains districts, tels que Westminster, Strand ou Saint-Giles.

**Tableau comparé des « Registration districts » et des « Metropolitan Boroughs » de Londres (1901).**

Registration Districts.	Metropolitan Boroughs.
Paddington.	Paddington.
Kensington.	Kensington.
Fulham.	} Fulham.
Chelsea.	} Hammersmith.
Saint-George-Hannover Square.	} Chelsea.
Westminster.	} Westminster.
Strand.	
Marylebone.	Marylebone.
Hampstead.	Hampstead.
Saint-Pancras.	Saint-Pancras.
Islington.	Islington.
Hackney.	} Hackney.
Saint-Giles (avec partie de Holborn).	} Stoke Newington.
Holborn (partie Est).	Holborn.
Shoreditch.	Finsbury.
	Shoreditch.

Registration Districts.	Metropolitan Boroughs.
Bethnal Green.	Bethnal Green.
White-Chapel.	White-Chapel.
Stepney.	} Stepney.
Mile End Old Town.	
Saint-Georges in the East.	
White-Chapel (partie).	
Poplar.	Poplar.
Southwark.	Southwark.
Saint-Olave Southwark	Bermondsey.
Lambeth.	Lambeth.
Wandworth.	} Wandworth.
Camberwell.	
Greenwich (Ouest).	Camberwell.
Lewisham (partie de Woolwich).	} Greenwich.
Woolwich (avec Est de Greenwich).	
	Lewisham.
	Woolwich.

Les *bourgs parlementaires*, qui forment la base des circonscriptions électorales ou *Constituencies*, sont en nombre à peu près égal à celui des *bourgs métropolitains*; mais leurs limites ne coïncident pas d'une façon absolue, non plus que leur population. Cependant les bourgs métropolitains et parlementaires ont presque toujours le même nom, à quelques exceptions près. Par exemple, le bourg métropolitain de Bermondsey et de Holborn sont fondus avec les bourgs parlementaires de Southwark et de Finsbury. De même, le bourg métropolitain de Stepney fait partie du bourg parlementaire qui porte le vieux nom historique de *Tower Hamlets* et qui correspond aux quartiers (*Registration districts*) de Stepney, White-Chapel, Saint-Georges in the East, Mile End Old Town et Poplar. Par contre, le Strand, qui forme un bourg parlementaire, fait partie du bourg métropolitain de Westminster.

Les *Registration districts*, avons-nous dit, ne sont pas des circonscriptions électorales. Et, en effet, la dernière délimitation des *Registration districts* date de 1899, tandis que les circonscriptions électorales, les *Parliamentary Boroughs*, ont été fixées par la *Redistribution of Seat Act* de 1885, après la réforme électorale de M. Gladstone en 1884. Certaines circonscriptions électorales (*Constituencies*) sont en partie hors du comté de Londres. Ainsi la circonscription de Hornsey Middlesex sur 109 752 habitants en a, dans Londres, 16 703; celle de Dulwich (Camberwell) comprend Penge dans le Kent, soit plus de 22 200 âmes hors de la ville; la majeure partie de la population de la circonscription de Deptford est dans le Surrey et le Kent. A l'heure actuelle, d'après le chiffre fixé en 1885, Londres est représenté aux communes par 62 députés. Exception faite de la représentation de l'Université, cela fait 58 circonscriptions, dont une seule nomme deux députés — la Cité —, la moins peuplée, mais avec un nombre d'électeurs considérable. Naturellement, le développement de la population a changé l'équilibre des *Constituencies*. En 1885, aucune ne dépassait 100 000 habitants. En 1891, ce chiffre était dépassé par deux circonscriptions, Wandworth et Deptford. En 1901, neuf ont plus de 100 000 âmes: Wandworth tient la tête avec 180 000 habitants. Viennent ensuite Fulham, Lewisham, Clapham, Woolwich, Hammersmith, Deptford, Battersea et Hackney South.

2° Nous venons de voir quelques-unes des divisions du Londres proprement dit. Mais qu'est-ce maintenant que le *Greater London* ? On appelle ainsi toute la région comprise dans les attributions de la police métropolitaine et de la police de la Cité, car celle-ci a sa police particulière. Ce Londres métropolitain a une superficie plus que quadruple de celle du département de la Seine, et sa population atteint aujourd'hui 6 581 372 habitants. C'est plus du cinquième de l'Angleterre et près du sixième du Royaume-Uni. Dans un de nos précédents articles sur la population de Londres(1), nous avons déjà eu l'occasion de montrer comment le « plus grand Londres » s'accroissait de plus en plus dans la banlieue ; la région suburbaine avec ses 2 044 000 habitants représente aujourd'hui 31,13 p. 100 du total au lieu de 20 p. 100 en 1881 et de 13,03 en 1861. Le *Greater London* avec ses 433 419 acres d'étendue (près de 1 800 km. c.) renferme : 1) le Londres proprement dit ou *Registration London* ou comté de Londres ; 2) le comté de Middlesex en entier avec 60 paroisses ; 3) 39 paroisses du Surrey ; 4) 49 paroisses du Kent ; 5) 15 paroisses de l'Essex ; 6) enfin, 16 paroisses du Hertford. Il s'agit, bien entendu, ici des paroisses civiles appelées paroisses ou communes annexes, *additionnal parishes*. Le tableau suivant indique la superficie et la population totale de ces diverses fractions.

**Le Londres métropolitain et ses divisions.**

*(Greater London.)*

Régions.	Superficie en kilomètres carrés.	Population (1901).
I. — <i>Registration London</i> ou Londres proprement dit, comprenant la Cité et le comté de Londres. . .	303,65	4 536 541
II. — Comté du Middlesex (entier). . . . .	605,08	792 316
III. — Comté de Surrey (39 paroisses) . . . . .	324,04	384 529
IV. — Comté de Kent (49 paroisses) . . . . .	175,13	151 066
V. — Comté d'Essex (15 paroisses) . . . . .	244,56	672 184
VI. — Comté de Hertford (16 paroisses). . . . .	146,07	44 736
Total. . . . .	<u>1 798,43</u>	<u>6 581 372</u>

Le comté administratif de Londres comprend donc les parties des anciens comtés du Middlesex, Surrey et Kent, qui ont cessé de former des unités distinctes. C'est au seul point de vue statistique que l'on donne à part leur superficie et leur population. Leur surface est de 31 652 acres pour le Middlesex, de 23 123 pour le Surrey et de 20 074 pour le Kent, soit respectivement 42,2, 31 et 26,8 p. 100 de la superficie totale de Londres. Pour la population, le Middlesex avec 2 786 000, le Surrey avec 1 337 000 et le Kent avec 413 000 habitants représentent respectivement 61,30 et 9 p. 100 de la population totale.

Ce tableau montre assez combien diffère la part des comtés dans la population et la superficie du Londres métropolitain. Le Middlesex, qui entre tout entier dans le plus grand Londres, est le premier de ces comtés comme territoire et population. Sa superficie est déjà le double de celle du *Registration London* : elle représente 40 p. 100 de la superficie et 38,7 p. 100 de la population de la banlieue ou *Outer Ring*. Pour les autres comtés, leur part respective dans la superficie est de 21,8 p. 100 pour le Surrey, de 16,7 pour l'Essex, de 11,7 pour le Kent et de 9,9 pour le Hertford. Dans la population, leur part respective est de 17,8 p. 100 pour le Sur-

(1) *Journal de la Société de statistique de Paris*, janvier 1903.

rey, de 32,9 pour l'Essex, de 7,3 pour le Kent et de 3,3 seulement pour le Hertford. Ces comtés renferment des agglomérations importantes, par exemple West-Ham avec 267 000 âmes, Croydon avec 133 000, Tottenham avec 102 000, Leyton, East-Ham, Walthamstow avec chacune près de 100 000, etc. Enfin, au-dessous de ces agglomérations importantes, la banlieue de Londres compte encore neuf villes de plus de 20 000 habitants.

Mais si ces comtés font partie de la police de la métropole, leur administration en est absolument indépendante : le Middlesex a son administration autonome et les districts du Surrey, Kent, Essex, Hertford se rattachent administrativement à leur comté respectif. Il y a seulement exception pour Croydon et West-Ham, qui, au lieu de dépendre des comtés d'Essex et Surrey, forment des bourgs particuliers (*County Boroughs*), comme toutes les villes importantes d'Angleterre.

3° Enfin, il y a une dernière répartition de la population métropolitaine, celle comprise dans le ressort de la *Central Criminal Court*. Ce ressort comprend tout le *Registration London* et, dans la banlieue, le comté de Middlesex, presque en entier, douze paroisses de l'Essex, sept du Surrey, trois du Hertford et seulement deux du Kent. Par conséquent, sa superficie et sa population sont moindres que celles du *Greater London*. Il comprend un total de 269 148 acres et une population de 6 101 664 habitants. Ce ressort judiciaire renferme donc, outre Londres, une superficie de 194 310 acres sur les 368 580 qui forment l'*Outer Ring*, soit 52 p. 100. Sur les 2 044 000 habitants de la banlieue, 1 564 000, soit 76,5, sont compris dans le ressort de la *Central Criminal Court* ou assises du comté de Londres.

Pour les affaires de moindre importance, la métropole est répartie en seize *petty sessional divisions*, c'est-à-dire sessions tenues par le juge de paix. Rien n'est plus inégal que cette répartition. D'abord, la Cité garde sa juridiction particulière; certaines *sessions* ont un chiffre de population très faibles, celles du Strand avec 18 309 habitants. Par contre, la population d'autres *sessions* est considérable : elle atteint 933 000 à la Tour et 1 059 000 à Stoke Newington, dans les quartiers du Nord. Cette répartition indique assez qu'elle n'est nullement tracée d'après les limites des circonscriptions de l'état civil (*Registration divisions*) et des bourgs métropolitains. On sait qu'il en est tout autrement à Paris, où les arrondissements forment chacun une justice de paix.

Nous donnons, pour terminer, la récapitulation des trois évaluations de la superficie et de la population de Londres, soit Londres proprement dit, Londres avec sa banlieue, enfin le ressort londonnien de la *Criminal Court*.

**Superficie et population de Londres, d'après des évaluations diverses.**

	Superficie en kilomètres carrés.	Population (1901).
I. — Londres proprement dit ou comté de Londres avec la Cité et <i>Inner Ring</i> . . . . .	303,65	4 536 541
II. — Londres et sa banlieue ou <i>Metropolitan and City police districts</i> avec <i>Outer Ring</i> . . .	1 798,43	6 581 372
III. — <i>Central Criminal Court District</i> . . . . .	1 090,25	6 101 664

Paul MEURIOT.